



COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

Courriel : secretariat@foussemagne.com

Horaires d'ouverture : lundi / jeudi : 16h à 18h et mercredi / samedi : 10h30 à 12h

BULLETIN n° 297 du 11 septembre 2019

Le mot du Maire : qualité de l'eau

Suite à la diffusion d'un tableau relatif au contrôle sanitaire d'alimentation de l'eau sur la commune de Foussemagne, joint à la dernière facture d'eau, j'ai adressé un courrier le 1^{er} août à Monsieur Louis Heilmann, Vice-Président du Grand Belfort en charge de la distribution de l'eau. Je lui indiquais le souci que nous avons par rapport aux **dépassements des limites de qualité concernant les pesticides**. Dans sa réponse du 22 août, il nous informe que la concentration d'esa-métolachlore supérieure à la limite de qualité de l'eau potable distribuée à Foussemagne est un produit de dégradation des pesticides de la famille des métolachlores, molécules notamment utilisées dans le désherbage chimique du maïs.

Si la concentration d'esa-métolachlore dépasse la limite administrative, elle est toujours restée inférieure à la valeur sanitaire. C'est pourquoi l'Agence Régionale de Santé a précisé, dans son courrier du 15 février, que « bien que non-conforme, **l'eau distribuée ne présente pas de risque sanitaire avéré pour la population** ». Toutefois en collaboration avec l'ARS, certaines actions ont été mises en place :

- Des prélèvements d'eau sont réalisés mensuellement depuis mai pour déterminer la concentration d'esa-métolachlore et la variation saisonnière observée.
- La vanne automatique située entre Cunelières et Foussemagne a été remise en service et reprogrammée pour permettre une dilution de l'eau de Foussemagne par l'eau du captage de Petit-Croix ; solution qui n'a pas donné satisfaction. Une étude est réalisée actuellement pour mélanger l'eau du captage avec celle de Belfort.
- Un plan d'action agricole est réalisé avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture visant notamment à modifier les pratiques culturales du maïs en remplaçant le désherbage chimique par un désherbinage mécanique permettant de diviser par trois l'usage des doses de pesticides.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des résultats obtenus grâce à ces trois axes d'intervention.

Bien cordialement, Serge PICARD

Conte & Compagnies :

Retrouvez la magie du spectacle vivant dans les communes du Territoire de Belfort à travers des spectacles pour adultes et enfants. A **Foussemagne**, la représentation du conte Entourloupes aura lieu :

Mardi 24 septembre à 19h à la Maison des Arches
A partir de 6 ans - durée 1h - entrée libre

Présentation : Un conte de tradition yiddish, un conte tzigane, et un conte d'Andersen. On croisera le Roi de la ruse, le Petit Claus et le Grand Claus, le Roi des avarés, le célèbre St Georges, mais aussi, des chants un peu oubliés, des objets qui vont, volent et viennent, une petite scène fabriquée de grosses planches, une porte, des trappes et des rideaux, des bougies. Bref, un théâtre miniature, ambulante, venu de loin, on ne sait pas exactement d'où, mais de quelque part par là... Certainement.



Réservation à la Mairie de Foussemagne : 03.84.23.34.40 ou secretariat@foussemagne.com

Nettoyons la nature!

L'association de Chasse, en partenariat avec l'association de l'Etang Phara, l'association communale et les centres E.Leclerc, vous invite à participer à l'opération « Nettoyons la Nature » :

Samedi 28 septembre 2019
Départ au chalet de chasse, rue des Vosges, à 13h30

Atelier d'écriture :

À partir des photographies prises avec Martine Locatelli durant le mois d'août, Josiane Bataillard vous invite à un atelier d'écriture qui aura lieu :

Vendredi 4 octobre de 18h à 20h30 à la médiathèque de Fosse-magne



Lors de celui-ci, vous pourrez écrire des **textes brefs** qui diront vos impressions, qui raconteront quelque chose de vos villages, que vous ayez ou non participé aux prises de vue avec les adultes ou les enfants. Les textes, anonymes ou signés, seront intégrés à **l'exposition des photographies qui aura lieu du 18 au 20 octobre**.

Atelier gratuit mais sur inscription à la médiathèque :
03.84.23.48.09 ou mediatheque.fosse-magne@laposte.net
(limité à 10 personnes)

Opération brioches :

La 49^{ème} Opération Brioche se déroulera du : **mercredi 9 au samedi 12 octobre**.

Durant celle-ci, l'Adapei du Territoire de Belfort proposera à chaque foyer du département des brioches, en contrepartie d'un don minimum de 5 euros par brioche.

Afin de réaliser cette opération, **l'Adapei recherche des bénévoles** pouvant offrir un peu de leur temps pour distribuer les brioches dans leur quartier, village, ou immeuble.



Les personnes intéressées peuvent contacter l'association au **03.84.90.84.90** ou n.laayssel@adapei90.fr

Cartes Avantages Jeunes :



Nous vous informons que vous pouvez retirer une carte Avantages Jeunes directement en mairie de Fosse-magne au prix de **8 euros**. Il faudra vous présenter au secrétariat durant les horaires d'ouverture munis de votre **carte d'identité** et d'une **photo d'identité récente**. Cette carte est réservée aux **moins de 30 ans**.